

Aménagement acoustique d'une blanchisserie hospitalière

Le centre hospitalier de Montfavet (Avignon 84) est un établissement public de santé dont la mission est de dispenser des soins en santé mentale à la population de l'ensemble du département du Vaucluse et du nord des Bouches-du-Rhône. Le GIP Logistique (Groupement d'intérêts publics des établissements de santé) est en charge de la gestion de la blanchisserie du centre hospitalier, située au sein de locaux construits dans les années 1960 et rénovés partiellement depuis. Une vingtaine de personnes travaillent dans la blanchisserie quotidiennement (26 agents au total) réparties en plusieurs secteurs dont les 3 principales zones bruyantes :

- La zone comportant le tunnel de lavage, les laveuses et les séchoirs (2 agents).
- La zone « calandre » comportant notamment l'engageuse, la repasseuse et les plieuses (5 agents).
- La zone comportant le tunnel de finition et le robot de pliage (3 agents).

Réduire l'exposition au bruit

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des conditions de travail de leurs salariés, le GIP Logistique a souhaité mettre en place une action visant à réduire les niveaux d'exposition au bruit du personnel affecté à la blanchisserie afin d'obtenir dans l'atelier de production des niveaux d'exposition conformes aux seuils mentionnés dans le décret n° 2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et modifiant le code du travail.



Avant • Après

A ce titre, le GIP Logistique a sollicité le bureau d'études en acoustique VENATHEC pour la réalisation d'une mission complète de maîtrise d'œuvre d'aménagement acoustique de la blanchisserie. L'objectif principal était de réduire l'exposition au bruit des agents en deçà de 80 dBA. La première étape de cette action a été de réaliser un diagnostic de l'existant en effectuant une campagne de mesures acoustiques par dosimétrie auprès des agents concernés. Ce diagnostic a été le point de départ d'une étude acoustique de conception en phase APS (Avant-Projet Simplifié) et APD (Avant-Projet Détaillé).



Avant



Après

VENATHEC a accompagné le maître d'ouvrage, dans l'ensemble des démarches techniques sur ce projet : Rédaction des CCTPs, consultations des entreprises, suivi et réception des travaux, mais également administratives (passation des contrats de travaux, suivi des plannings...). Les travaux mis en œuvre ont permis de réduire considérablement les niveaux de bruit ressentis par les différents opérateurs à leur poste de travail, lesquels sont désormais exposés à un niveau sonore d'exposition quotidienne Lex,8h, inférieur à 80 dBA, soit en dessous de la valeur inférieure fixée par le Code du travail. Ces valeurs ont pu être vérifiées à l'issue des travaux via une campagne de mesures acoustique de réception.

Les principaux travaux et traitement mis en œuvre sont :

- Cloisonnement acoustique des laveuses et des séchoirs,
- Mise en œuvre de portes isophoniques, de sas d'accès et d'ouverture,
- Aménagement et réorganisation au sein de l'atelier : déplacement de vanes, mise en et place de convoyeurs,...
- Traitement acoustique des extracteurs par la mise en place en de silencieux dissipatifs,
- Aménagement de la ventilation de la blanchisserie.

Coordonnées voir p. 42